



Résidence d'artistes de l'Académie des beaux-arts à la Villa Dufraine (Val d'Oise) : annonce du collectif d'artistes retenu pour 2024



La Villa Dufraine crédit photo : Académie des beaux-arts / P. Rimond

Grâce à la générosité de Louis Dufraine, l'Académie des beaux-arts possède depuis 1937 la Villa Dufraine, située dans le village de Chars (Val d'Oise), qu'elle a dédiée depuis les années 1950 à l'accueil d'artistes en résidence. En 2022, elle a supervisé une rénovation complète de la propriété dans le but d'accueillir dans les meilleures conditions les artistes d'aujourd'hui.

Jean-Michel Othoniel, directeur de la Villa Dufraine depuis le 22 septembre 2021, a souhaité proposer pour ce lieu un modèle de résidence inédit en accord avec l'esprit et la situation géographique de la Villa. Ce programme de résidence, créé en 2023, accueille chaque année un collectif composé d'une dizaine d'artistes au plus et d'un commissaire réunis autour d'un projet d'exposition. Un premier collectif d'artistes, réunis autour de Lou-Justin Tailhades, a brillamment inauguré cette résidence qui s'est conclue avec le succès de l'exposition « Bonsoir Mémoire » à la Monnaie de Paris en novembre 2023 (2500 visiteurs).

Le jury de sélection s'est réuni dans un premier temps le 21 février 2024 afin d'étudier l'ensemble des candidatures reçues, suite à la diffusion de l'appel auprès des Beaux-Arts de Paris, de Sorbonne Université, de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, de Poush, de l'Université de Strasbourg et du MO.CO (École supérieure des beaux-arts de Montpellier).

Ce jury était composé de membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts : Adrien Goetz, Fabrice Hyber, Anne Poirier, Astrid de La Forest, Jean-Michel Othoniel, Françoise Docquier et Sylvie Hugues. Le jury a également fait appel à l'expertise de Paula Aisemberg, directrice des projets artistiques du Groupe Emerige, en charge de la préfiguration de la Fondation et Noëlle Tissier, ex-directrice du CRAC de Sète.

Après examen des dossiers de candidatures et audition des deux collectifs d'artistes finalistes le 26 février 2024, le jury a attribué la résidence au collectif NEST qui est accueilli à la Villa Dufraine du 5 avril au 5 décembre 2024.

Le collectif et le projet retenus pour 2024



© Wonwoo Kim

Le collectif, composé des 3 co-curatrices, également artistes Park Chae Biole, Constance de Raucourt et Park Chae Dalle et des 6 artistes (Camille Simon Baudry, Reda Bousella, Wonwoo Kim, Ludovic Lalliat, Octave Magescas, Louis Ziégélé) explore le concept de lenteur, positionnement qui a semblé pertinent au jury de la part de jeunes artistes confrontés à notre monde mouvementé.

Les artistes invités cette année regroupent une diversité de pratiques telles que la vidéo, le son, la photographie, la sculpture, la gravure, la performance, le dessin et la peinture. Pour apporter une dynamique à la résidence ainsi qu'un bagage théorique et technique commun, des intervenant(e)s extérieur(e)s seront invité(e)s durant la période de la résidence, afin de nourrir leur réflexion par des conférences et des workshops.



Constance de Raucourt



Park Chae Biole



Park Chae Dalle



Reda Bousella



Ludovic Lalliat



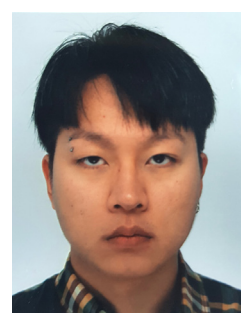
Octave Magescas



Camille Simon Baudry



Louis Ziégélé



Wonwoo Kim



BreakBreath, Park Chae Biole

En tant que commissaires/artistes, Park Chae Biole, Constance de Raucourt et Park Chae Dalle souhaitent axer leur projet de résidence et d'exposition autour du ralentissement comme « geste conscientisé, non pas pour faire l'éloge de la lenteur, mais pour l'explorer dans toute sa complexité ». Il leur semble essentiel de questionner la vitesse présente dans nos sociétés et de se positionner en tant qu'artistes sur ce rapport au temps qui nous presse.

L'exposition finale présentera des « œuvres ralenties, distendues », produites dans le cadre de cette résidence de vie et de création à la Villa Dufraine. Pour la deuxième fois, la Monnaie de Paris accueillera l'exposition dans le cadre de son soutien à la création contemporaine.



La respiration de cristal, 2021
Camille Simon Baudry

Cette année, parallèlement au projet d'exposition portée par le collectif, les ateliers de gravure, photographie et composition musicale recevront pour la première fois des résidents. L'atelier de gravure accueillera Elio Jesus Fonseca, graveur cubain, pour une période de 3 mois et l'atelier de photographie recevra trois photographes (Matéo Picard, Antoine Bertron et Cua Le Huan) pour des périodes de 1 et 3 mois. Quant à l'atelier de composition musicale, l'appel à candidature vient d'être ouvert par l'Académie des beaux-arts et un compositeur ou une compositrice sera accueilli pour une résidence de 6 mois à partir de juin 2024 et inaugurera l'atelier insonorisé équipé d'un piano.

Jean-Michel Othoniel, directeur



© Photo Daniel Infanger pour Othoniel Studio

Jean-Michel Othoniel, né en 1964 à Saint-Etienne, élu membre de la section de sculpture de l'Académie des beaux-arts en 2018, est directeur de la Villa Dufraine depuis le 22 septembre 2021 pour un mandat de 5 ans. Il a succédé à Muriel Mayette-Holtz, membre de la section des membres libres de l'Académie des beaux-arts, qui assurait ces fonctions depuis janvier 2019. Jean-Michel Othoniel est accompagné, dans sa mission, de Françoise Docquier, correspondante de la section de sculpture de l'Académie des beaux-arts.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

www.academiedesbeauxarts.fr






Vues d'ateliers de la Villa Dufraigne en 2023 (gauche) et 2024 (droite)
crédits photos : Académie des beaux-arts / P. Rimond (gauche) et DR (droite)

Hermine Videau
Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : hermine.videau@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 [@academiebeauxarts](https://www.facebook.com/academiebeauxarts)
 [@AcadBeauxarts](https://twitter.com/AcadBeauxarts)
 [@academiedesbeauxarts](https://www.instagram.com/academiedesbeauxarts)